

**ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025**  
**BULLETIN D'INFORMATION DE DÉCEMBRE**

Bonjour chers parents,

Voici le dernier bulletin d'information en cette année 2024. Profitez bien des vacances qui arrivent à grands pas. Amusez-vous en famille pour que joie et fous rires meublent vos journées ! Divertissez-vous et savourez pleinement tout le temps qu'il vous sera possible de passer en famille. Nous serons très heureux de retrouver vos enfants en janvier 2025 !

Le personnel de l'école se joint à nous pour vous souhaiter un joyeux Noël et une bonne année !

Bonne lecture,

Sébastien Rodrigue et Olivier Roux



### DATES IMPORTANTES

- Vendredi 6 décembre : Cours de patins, 1re année : Mmes Denise, Marie-Ève, Rébecca et Elsa
- Lundi 9 décembre : Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert.
- Lundi 16 décembre : **Concert annuel de Noël** à l'église de Saint-Boniface en après-midi. Plus de détails suivront dans les prochains jours.
- Vendredi 20 décembre : **Déjeuner offert à tous les élèves** entre 8 h et 10 h. Si votre enfant souffre d'allergies alimentaires, il serait important de lui prévoir un repas.
- Fin des classes et départ une heure plus tôt soit : 14 h 03**
- Du 23 décembre au 3 janvier : **Congé des Fêtes**
- Lundi 6 janvier : Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert.

### TRANSPORT SCOLAIRE DEVANCÉ – VENDREDI 20 DÉCEMBRE

Par tradition, le CSSRS accorde un congé de Noël à tous les élèves une heure avant la fin habituelle des classes. **Le vendredi 20 décembre, l'école se terminera donc à 14 h 03. Le transport sera aussi devancé d'une heure.** Le service de garde assurera la relève jusqu'à 17 h 45 pour les élèves inscrits. Nous vous invitons à prévoir quelqu'un à la maison pour accueillir les enfants transportés par autobus.

### PANIER DE NOËL

Entre le 25 novembre et le 5 décembre, nous organiserons une collecte de denrées non périssables au sein de l'école. Nous vous invitons donc à y participer, dans la mesure de vos moyens. En unissant chacune des contributions, nous pourrions permettre à plusieurs personnes de vivre un temps des Fêtes joyeux et de retrouver un peu d'espoir.

**Merci à la classe de 6<sup>e</sup> année de Mme Eileen qui chapeaute le projet à l'école !**

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – CALENDRIER DES RENCONTRES

Voici les dates des réunions du conseil d'établissement, lesquelles sont ouvertes au public et débutent à 18 h 30. Vous êtes les bienvenus !

- 16 décembre 2024
- 10 février 2025
- 7 avril 2025
- 5 mai 2025
- 9 juin 2025



Nous vous rappelons qu'il est possible de consulter les procès-verbaux sur le site web de l'école : [Conseil d'établissement - Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke](#)

## PAUSES ET JEUX À L'EXTÉRIEUR – ON PROFITE DE L'HIVER!

Même en période hivernale, les pauses et les jeux à l'extérieur sont extrêmement bénéfiques pour la réussite éducative de votre enfant, ainsi que pour son bien-être social, physique et psychologique. Afin de déterminer si les récréations auront lieu normalement, si elles seront écourtées ou si elles se dérouleront à l'intérieur, notre équipe prend en considération plusieurs facteurs (conditions météorologiques, niveau d'intensité des activités, etc.) et s'appuie sur les recommandations de la Société canadienne de pédiatrie.

Dans tous les cas, il importe que chaque enfant soit vêtu adéquatement pour aller à l'extérieur. Comme mentionné dans le code vestimentaire ([Microsoft Word - de Carillon - Annexe vestimentaire](#)), durant la période d'hiver, le port de l'habit de neige complet est **obligatoire** (manteau, pantalon, tuque, mitaines et bottes). N'oubliez pas de bien les identifier !

Voici quelques autres recommandations :

- Assurez-vous que votre enfant puisse être vêtu de couches de vêtements pouvant être mises ou enlevées facilement. Par temps froid, il faut couvrir le plus de peau possible.
- Pensez à un chapeau ou une tuque qui couvre les oreilles. La plus grande partie de la chaleur corporelle est évacuée par la tête et les oreilles sont particulièrement sensibles aux engelures.
- Préférez les mitaines aux gants par temps très froid. Votre enfant pourra ainsi y replier les doigts pour les maintenir au chaud.
- Choisissez des bottes chaudes et imperméables qui laissent assez d'espace pour bouger les orteils et pour ajouter une paire de bas supplémentaire, s'il y a lieu.

Source : [https://soinsdenosenfants.cps.ca/handouts/safety-and-injury-prevention/winter\\_safety](https://soinsdenosenfants.cps.ca/handouts/safety-and-injury-prevention/winter_safety)



## AIDE-MÉMOIRE POUR L'INSCRIPTION SCOLAIRE

En résumé (version 0-9-2024)  
**L'inscription scolaire**  
Après plusieurs mois de réflexion et de consultation, de nouvelles politiques et procédures d'inscription scolaire ont été adoptées afin d'améliorer les services aux élèves. Voici les principaux éléments à retenir pour l'inscription de votre enfant.

**Principaux changements**

- Paiements mensuels anticipés**  
Au premier des paiements pour le service de garde et le service des clubs de sport, d'activités sportives et de loisir, vous devrez payer le mois de septembre.
- Inscription au transport scolaire OU au service de garde**  
L'inscription au transport scolaire est maintenant obligatoire, à tous les niveaux et pour tous les élèves de 5<sup>e</sup> à 8<sup>e</sup> année, ainsi qu'à partir de 6<sup>e</sup> année pour les élèves du transport scolaire. Le service de garde est maintenant facultatif pour les élèves de 5<sup>e</sup> à 8<sup>e</sup> année.

**À réfléchir avant l'inscription**

- Considérez les besoins de votre enfant, notamment les besoins de transport scolaire. Consultez les services de garde et le service de garde scolaire pour connaître les options disponibles.
- Évaluez la possibilité d'offrir un service de garde à votre enfant, si vous le souhaitez.

**Le 27 janvier au 1<sup>er</sup> février 2025**  
**Inscription officielle**

- Inscription à l'école
- Inscription au transport scolaire
- Inscription au service de garde
- Inscription au service des clubs de sport, d'activités sportives et de loisir

**À compter du 1<sup>er</sup> février 2025**  
**Inscription du 2<sup>e</sup> parent**

- Seuls les parents pour le 2<sup>e</sup> parent s'inscrivent au service de garde, au transport scolaire ou au service des clubs de sport, d'activités sportives et de loisir.

**Après l'inscription**

- Confirmation officielle**  
1<sup>er</sup> parent : 30 juin 2025  
2<sup>e</sup> parent : 15 août 2025  
Éléves hors CSSRS : 1<sup>er</sup> jour ouvrable suivant le 15 août 2025
- Déplacement de la caisse d'inscription avant l'école**  
Possibilité de déposer volontairement la caisse d'inscription et d'obtenir un transfert administratif d'un autre élève.  
Possibilité de transférer volontairement droit au transport scolaire.

Après plusieurs mois de réflexion et de consultation, de nouvelles [politique](#) et [procédure](#) d'organisation scolaire ont été adoptées afin d'améliorer les services aux élèves.

Pour y voir plus clair, consultez le [résumé de l'inscription scolaire](#), qui présente les principaux éléments à retenir pour l'inscription de votre enfant pour l'année scolaire 2025-2026, afin de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les principaux **changements** à l'inscription?
- À quoi faut-il réfléchir **avant** l'inscription de votre enfant?
- Que doit-il être fait **durant** la période d'inscription officielle?
- Que se passe-t-il **après** l'inscription?

Le résumé inclut également une mise en situation pour mieux comprendre les changements adoptés à l'inscription scolaire 2025-2026, ainsi que d'autres informations à retenir pour favoriser votre compréhension.

Des formations sur ce sujet seront offertes aux secrétaires de nos établissements le 9 décembre 2024. Pour toute question relative à la prochaine période d'inscription scolaire, **nous vous demandons donc de les contacter uniquement après cette date.** Merci!

## ACTIVITÉS PARASCOLAIRES – SESSION HIVER 2025

Les quatre écoles secondaires du CSSRS proposent aux élèves de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année du primaire de commencer l'année 2025 en force grâce à des activités parascolaires captivantes!

Pour en savoir plus sur les activités de l'hiver 2025, ainsi que sur les dates limites pour l'inscription, consultez la page <https://cssrs.gouv.qc.ca/activitesprimaire>



## GALA DES BRAVOS



La 24<sup>e</sup> édition du Gala des Bravos aura lieu le dimanche 2 février prochain, à 13 h 30, au centre culturel de l'Université de Sherbrooke. Animé par Eric Gauthier, cet événement familial soulignera les réussites de 93 élèves du CSSRS.

Sous le thème *Carpe Diem*, le Gala des Bravos promet, une fois de plus, d'être touchant, inspirant et spectaculaire. Les personnes intéressées peuvent se procurer des billets gratuitement au centre culturel, le jour de l'événement.

## CAPSULE PARENT BRANCHÉ, PRUDENT ET LÉGAL



### Balado : Si c'est gratuit, je suis le produit

Nos données, comme notre âge ou notre géolocalisation, peuvent permettre de personnaliser notre expérience en ligne, mais aussi de nous cibler pour nous faire parvenir des publicités. Simon Du Perron, avocat en cybersécurité, et Geneviève Lajeunesse de Lab2038 vous informent sur vos droits.

Pour écouter le balado de l'émission Empreinte numérique

de Télé-Québec : <https://enclasse.telequebec.tv/balado/Si-cest-gratuit-je-suis-le-produit/22035>

## RAPPEL : EN CAS DE TEMPÊTE – INFO-ALERTE

L'hiver est à nos portes, voici un rappel de la procédure d'Info-alerte.

**Mode veille** : Chaque jour, le CSSRS reçoit et analyse des prévisions météorologiques spécialisées et ciblées pour la région permettant d'évaluer les conditions à venir d'heure en heure. Cette analyse permet au CSSRS de passer en mode veille la journée précédant une tempête annoncée, si nécessaire.



**Avis d'ouverture ou de suspension des cours** : Afin de permettre à la Direction générale de prendre une décision éclairée et rapide concernant la suspension des cours et du transport scolaire, le CSSRS collecte les données dès 5 h le matin, en coordination avec plusieurs intervenants. La décision tient compte autant des élèves à transporter que des élèves qui doivent se rendre à l'école à pied.

👉 Pour tous les détails de cette procédure : <https://bit.ly/3AsGasH>

## OBJETS PERDUS

Nous accumulons plusieurs vêtements non identifiés. Nous les avons placés près de la porte de l'entrée principale, porte 1. Nous vous invitons à y jeter un coup d'œil. Les vêtements n'ayant aucun preneur d'ici le congé des Fêtes seront acheminés à un organisme dans le besoin.

## SONDAGE VOLONTAIRE

Des étudiantes en Communication Appliquée à l'Université de Sherbrooke souhaite analyser la notoriété de l'organisme Parents Secours. Cet organisme bien connu depuis plusieurs années permet d'offrir un lieu de refuge à des élèves ou enfants qui circulent dans les rues. Si vous êtes intéressés à participer à ce sondage de 5 minutes, veuillez cliquer ici :

[Sondage Parents-Secours pour les Écoles primaires](#)

## CAMPAGNES DE FINANCEMENT – FONDATION DE L'ÉCOLE CARILLON

C'est avec enthousiasme que La Fondation de l'École Carillon vous propose 2 campagnes pour le temps des Fêtes afin de plaire à tous les goûts.

Ainsi, la vente de bûches et de duos sorbets/gelatos de la compagnie Sherbrookoise [SAVO](#) est de retour cette année après la popularité connue l'an dernier. Commandez sans tarder, car la date limite pour faire les commandes est dimanche prochain, **1<sup>er</sup> décembre 2024**.



Aussi, afin de vous faire économiser, le [Guide Épargne Mon Resto Plus](#) vous est proposé. Ce livret de 302 pages de coupons-rabais est rempli **d'économies valides jusqu'au 30 septembre 2025**, dans plusieurs commerces de Sherbrooke. La livraison des guides se fera dans la semaine du 16 décembre, à l'école.

Que ce soit des :

- 2 pour 1
- rabais sur vos achats chez des marchands
- rabais sur des activités pour les enfants
- repas, entrées, cafés gratuits (!)

Il est certain que vous, votre famille, votre parenté et vos amis pourrez épargner, alors n'hésitez pas à en profiter ! Parfait comme cadeau surprise !

[Catalogue des campagnes du temps des Fêtes](#)

[Page Facebook de la Fondation](#)

[Pour contacter la Fondation](#)

Merci pour votre participation et heureux temps des Fêtes !

## TENUE VESTIMENTAIRE EN HIVER

Les premiers flocons de neige étant tombés, nous en profitons pour vous faire un rappel de la tenue vestimentaire à prévoir. Les élèves doivent avoir en leur possession leur pantalon de neige et le porter lorsqu'ils sont à l'extérieur de l'école. Veuillez consulter l'annexe vestimentaire de l'école de Carillon, en cliquant [ICI](#).

\*Nous rappelons aux élèves du 3<sup>e</sup> cycle, qu'ils n'ont pas l'obligation de porter le pantalon de neige, et ce, seulement si l'élève fait une activité qui lui permet de rester debout et au sec. L'élève doit tout de même l'avoir en sa possession chaque jour.

## RETOUR EN JANVIER

Le service de garde sera ouvert le 6 janvier 2025 pour les élèves inscrits. Sinon, nous retrouverons vos enfants dès le 7 janvier 2025. Nous serons le jour 7.

